



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 68424

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le fait que dans les zones mal desservies en téléphonie mobile, le bon sens consiste à ce que chaque opérateur installe aussi une antenne lorsqu'un pylône est mis en place par l'autre opérateur. Ainsi la commune de Guessling-Hémering était très mal desservie par le téléphone portable et l'implantation d'un pylône par un opérateur a apporté une amélioration. Par contre un autre opérateur refuse de s'installer sur ce pylône et refuse également d'en construire un qui lui soit propre. De ce fait la réception des appels est désastreuse en ce qui le concerne. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il ne serait pas préférable que les pouvoirs publics obligent les opérateurs à s'entendre en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68424

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9204

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)